

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Président de la Commission Permanente
du Conseil National de la Montagne
10, avenue de Vallouise
05 120 L'Argentière-La Bessée
04.92.21.33.81 - jgiraud@assemblee-nationale.fr

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Énergie
246, boulevard Saint-Germain

75007 Paris

L'Argentière, le 7 août 2015

Objet : surtaxe poids lourds sur le réseau autoroutier régional pour le financement de la LGV Lyon-Turin

Madame la Ministre,

Le rapport récemment remis au Premier Ministre par Michel Bouvard, Sénateur de Savoie et Michel Destot, Député de l'Isère m'interpelle.

Ce document préconise un surpéage réservé aux camions qui emprunteront les autoroutes alpines des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le but de financer le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Or le réseau autoroutier alpin de la région Provence-Alpes Côte d'Azur n'a pas à contribuer au financement d'un projet auquel une grande partie de son territoire n'aura pas accès.

Plus particulièrement, il est inconcevable de demander aux Alpes du Sud de financer une infrastructure alors qu'elles sont elle-même en attente de proposition pour désenclaver et mieux desservir leur territoire.

De plus, ce rapport occulte complètement la liaison via le col du Montgenèvre et, notamment, le projet de tunnel ferroviaire sous ce col.

En effet, le département des Hautes-Alpes et plus largement des Alpes du Sud ne disposent encore d'aucun tunnel pour accéder à la plaine industrielle du Pô et à l'Italie du Nord et le Briançonnais, depuis le 10 avril, jour où s'est produit un éboulement sur l'axe le reliant à Grenoble, n'est même plus relié à la région Rhône Alpes sauf à passer par l'Italie.

Bien évidemment, s'il s'agissait de financer à la fois le Lyon Turin et le raccordement ferroviaire vers Briançon, dont le coût est de l'ordre des aléas de chantier du Lyon Turin, nous serions très favorables à cette initiative.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre point de vue à ce sujet.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que porterez à cette demande et, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Joël GIRAUD

